

Grandvillars

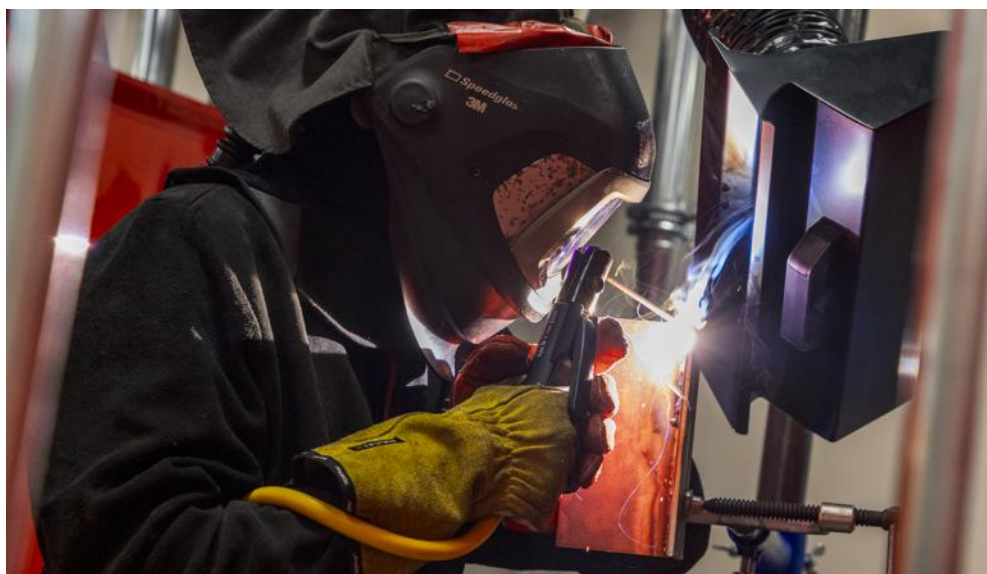
Une compétition nationale pour mettre en avant les métiers de la soudure

Ce mardi, dans les locaux de Selectarc à Grandvillars, 26 candidats de tout âge et de tous horizons ont passé l'épreuve de sélection régionale des Meilleurs soudeurs de France. Un ou plusieurs d'entre eux se qualifieront peut-être pour la finale de cette compétition visant à promouvoir les métiers de la soudure.

Ce n'est pas la première fois que Selectarc accueille cet événement singulier. Ce mardi 10 décembre, tout au long de la journée, l'entreprise, l'unique fabricant de métaux d'apport de soudage et de brasage en France, a ouvert les portes de ses locaux de Grandvillars, dans le Territoire de Belfort, à l'épreuve de sélection régionale du concours des Meilleurs soudeurs de France.

Cette compétition, qui vise notamment à promouvoir les métiers de la soudure, connaît sa troisième édition cette année. Elle est organisée par la Ligue des soudeurs, qui est aussi à la tête d'une page YouTube suivie par plus de 20 000 abonnés et proposant divers contenus vidéos (tutoriels, essais de matériaux, techniques, etc.).

Ce mardi, 26 candidats de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est étaient réunis en terres grandvillaises. Au niveau national, « 700 personnes, de tout âge, des soudeurs professionnels, mais pas que, se sont inscrites cette année. Elles ont toutes ensuite passé un questionnaire et 550 d'entre elles ont validé cette étape. Pour ces sélections régionales, onze au total, organisées de fin no-



Six cabines de soudage ont été installées pour l'occasion dans les locaux grandvillais de Selectarc. Photo Michaël Desprez

vembre à début mars, on compte au final entre 400 et 450 participants », chiffre l'organisateur, Christophe Lagarde, un ancien soudeur devenu formateur.

« Mécaniquement viable et esthétiquement beau »

Selectarc a profité de cet événement pour inaugurer son centre de formation, où l'épreuve pratique s'est tenue. « Il y a deux ans, la sélection avait eu lieu dans notre laboratoire. Il est plus petit et deux fois moins de personnes avaient participé. Ce centre de formation est plus adapté », explique Jean-Pierre Gebhardt, le directeur général du groupe Selectarc. « Il vient de voir le jour après presque un an de travaux chiffrés à 150 000 €. Il permettra

par la suite d'étendre notre département R & D (recherche et développement), mais aussi de former en interne nos salariés à l'utilisation de nos produits ou encore nos distributeurs et clients, les utilisateurs finaux. »

Avec le matériel de soudage mis à disposition sur place, les candidats régionaux, répartis en cinq « sessions », ont eu entre trente minutes et une heure (en fonction de la catégorie choisie) pour réaliser un assemblage métallique précis. Lequel « doit être mécaniquement viable et esthétiquement beau », précise l'organisateur. Les réalisations seront évaluées au mois de mars prochain par un jury et selon une grille de notation spécifique. Soixante des candidats participant aux sélections régionales seront retenus pour la

phase finale de la compétition qui se tiendra entre le 20 et le 22 juin à Vierzon (Cher).

Créer des vocations

« L'objectif des Meilleurs soudeurs de France est de créer des vocations, de donner envie à des jeunes et des moins jeunes de rejoindre l'industrie, qu'ils se disent que le métier de soudeur est un beau métier », explique Christophe Lagarde. Et de poursuivre : « Aujourd'hui, la France compte 90 000 soudeurs. La pyramide des âges fait qu'il y en a de moins en moins. Et il est annoncé qu'il en manquera entre 30 000 et 40 000 sur les cinq prochaines années, dans tous les secteurs. C'est pour cela qu'il faut former et fédérer. »

● Hugo Couillard

Ornans

Alstom : les moteurs de 35 nouvelles rames du RER à produire

Le carnet de commandes ne désemplit pas, bien au contraire, pour le site Alstom d'Ornans, qui devra produire les moteurs destinés à 35 rames supplémentaires du RER NG (nouvelle génération). Une commande annoncée ce lundi par SNCF Voyageurs, qui exploite plusieurs lignes de RER pour le compte d'Île-de-France Mobilités.

Job dating ce vendredi

Ce nouveau contrat, dont la valeur avoisine les 520 millions d'euros dixit le constructeur, est le troisième depuis la signature du contrat-cadre en 2017. En effet, si la commande initiale portait sur 71 rames, 60 autres avaient été ajoutées l'an dernier avant cette nouvelle livraison attendue de 35 nouvelles unités.

Ces RER nouvelle génération équiperont prioritairement la ligne du RER E, entre Nanterre et Chelles ou Tournan-en-Brie via les gares du Nord ou de Saint-Lazare.

Cadence soutenue

Du côté du site d'Ornans, qui compte près de 350 salariés, cette nouvelle commande passée par le réseau francilien est évidemment vue d'un bon œil, et offre une visibilité à long terme alors que les cadences actuelles sont déjà soutenues.

Pour y faire face, un nouveau job dating est organisé ce vendredi 13 décembre afin de recruter plusieurs intérimaires.

● S.D.



Le site Alstom d'Ornans fait figure de référence dans la conception et la fabrication des moteurs de traction. Photo Arnaud Castagné

Haute-Saône

Harcèlement au travail : le Département et une agente condamnés

Pour n'avoir pas suffisamment protégé une agente de ses services sociaux d'un harcèlement répété de la part de sa collègue, la collectivité a été épinglée par le tribunal administratif de Besançon. Fait notable : l'auteur des agissements devra également contribuer à la réparation du préjudice.

Insultes proférées en privé mais aussi en présence d'usagers, mise en cause violente des compétences professionnelles, envois de mails à tonalité agressive et désobligeante, propos déplacés... De 2014 à 2020, une agente de services sociaux de Luxeuil-les-Bains, gérés par le Département de la Haute-Saône, s'en est prise, à plusieurs reprises, à une collègue de statut équivalent.

Des attaques qui ne tardent pas à affecter l'état de santé de la victime, dont des examens médicaux et psychologiques témoignent de syndromes anxio-dépressifs, d'une névrose traumatique, de signes cliniques caractéristiques d'une situation de harcèlement moral dans le cadre professionnel.

Raison pour laquelle elle a saisi le tribunal administratif, afin que le Département l'indemnise des préjudices qu'elle affirme avoir subis sur son lieu de travail.

La collègue agressive également condamnée

Dans le cadre d'une procédure contradictoire, le Département a fait valoir que dès 2015, le problème était connu de ses services, et que l'auteur des agissements de harcèlement avait été plusieurs fois reca-

drée. La réorganisation des bureaux dans lesquelles les deux fonctionnaires territoriales travaillaient avait été envisagée, de même qu'une évolution de leurs missions respectives.

Pour autant, force est de constater que ces mesures n'ont pas suffi à faire cesser le comportement agressif de l'une envers l'autre. Raison pour laquelle la justice a estimé, dans un jugement rendu le 3 décembre, que la victime du harcèlement était bien fondée à réclamer réparation, la collectivité ayant pour obligation légale de la protéger contre toute atteinte volontaire à son intégrité, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle provienne.

Un autre dossier de harcèlement professionnel

Pour ces raisons, le tribunal administratif a condamné le

Département à verser à l'agente une somme de 2 100 € au titre de ses préjudices. Mais, fait notable, l'auteur du harcèlement moral devra payer un tiers de cette somme à sa collègue, les magistrats ayant jugé utile de l'associer à la sanction, suivant ainsi les conclusions que la rapporteure publique, Fabienne Guitard, avait formulées lors de l'audience du 12 novembre dernier.

Une audience au cours de laquelle un autre dossier de harcèlement professionnel présumé avait été examiné, cette fois-ci à Belfort, dans un organisme dédié à l'insertion et l'emploi, alors en pleine réorganisation. Mais dans ce cas, les juges ont estimé que les faits dénoncés par une employée n'étaient pas caractérisés. Sa requête a été rejetée.

● Serge Lacroix